



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime

26 janvier 2018 – 25 mars 2018

**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative
www.merlittoral2030.gouv.fr et dans les ateliers citoyens**

TOME 5 - ANNEXES

Contributions les plus appréciées sur la plateforme

Sommaire

Façade Manche Est – Mer du Nord Contributions les plus appréciées	Page 5
Façade Nord Atlantique – Manche Ouest Contributions les plus appréciées	Page 13
Façade Sud Atlantique Contributions les plus appréciées	Page 21
Façade Méditerranée Contributions les plus appréciées	Page 29

Notes :

Toutes les contributions peuvent être consultées en ligne sur www.merlittoral2030.gouv.fr.

Pour chaque façade, les contributions les plus appréciées sont les 5 cumulant le plus de « *likes* » pour chaque thème. En cas d'égalité, elles sont toutes mentionnées.

Ne sont prises en compte que les contributions ayant reçu au moins 3 « *likes* ».

Façade Manche Est – Mer du Nord

Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative
www.merlittoral2030.gouv.fr

1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 11h00, *Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Manche Est – Mer du Nord* : « La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Manche Est – Mer du Nord. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur. » (73 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 11h04, *Développer les connaissances sur le milieu marin* « *Energies marines renouvelables, extraction de granulats marins, pêche... Ces activités maritimes se développent dans des espaces relativement mal connus. On estime aujourd'hui que l'on a décrit moins de 10 % des espèces marines. Cela implique donc une vigilance accrue car le développement de ces activités ne saurait se faire au détriment de la bonne santé du milieu marin et des services écologiques qu'il rend. Il est ainsi primordial de mettre en place des programmes d'acquisition de connaissances à l'échelle des façades maritimes pour préserver au mieux les habitats et les espèces. Proposition : Mettre en place une stratégie de connaissance du milieu marin à l'échelle de la façade maritime Manche Est – Mer du Nord et organiser des campagnes régulières d'acquisition des connaissances.* ». (67 likes, 1 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 11h02, *Préserver les aires marines protégées de la façade Manche Est - Mer du Nord* « Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Manche Est - Mer du Nord ». (65 likes, 1 dislike).

Aveta, le 4 Février 2018 à 22h28, *EVITER LES SUREMBALLAGES ET LES PLASTIQUES DIFFERENTS* « - Agir en amont du problème, c'est limiter les emballages plastiques et suremballages inutiles. Aux consommateurs (consomme-acteur) d'être vigilants lors de leurs achats, en privilégiant les produits frais : la nature s'en portera mieux et leur santé aussi ! Ce n'est pas forcément plus cher non plus. - Tous les plastiques ne sont pas égaux devant le recyclage, arrêter la production de plastique non recyclable au profit de ceux qui le sont. - Développer les produits biodégradables. » (36 likes, 0 dislike).

Thierry Decocq, 05 Février 2018 – 21h32, Combattre la pollution de la terre à la mer. : « Le développement de l'élevage industriel et l'épandage, de l'agro-industrie sont des sources majeures de pollution qui finissent à la mer. Le traitement des eaux est imparfait et laisse passer en particulier les déchets de médicaments et de traitements contraceptifs, les eaux pluviales charrient des hydrocarbures du réseau routiers... Les sources de pollution marine issues de la terre sont multiples. Diagnostiquer est un préalable à toute politique raisonnée de lutte contre la pollution. Cela passe par une politique orientée vers la recherche d'où émaneront des technologies moteur d'une nouvelle économie de l'environnement exportable et mutualisable. » (33 likes, 0 dislike).

2 – Activités et usages

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h58, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer : « Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade Manche Est - Mer du Nord, il faut apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales ». (58 likes, 1 dislike).

Manu Delcroix, 24 Février 2018 – 12h22, Moulins à vent : « Il y a quelques siècles, les paysages étaient remplis de moulins en tout genre (marées, vents, rivières). Pourquoi des éoliennes seraient choquantes dans le paysage du 21ème siècle. Nous avons voulu le confort (électrique notamment), sachons assumer nos actes et pas délocaliser la pollution que celui occasionne loin de nos yeux (vous n'auriez pas envie de vivre entre un puits de pétrole et une mine d'uranium....) Nous devons aussi accepter de payer le prix réel de notre confort. Sachons éviter les excès de concentrations trop importante et diversifions nos sources d'approvisionnement » . (17 likes, 1 dislike).

Pierre-Yves Etesse, le 31 janvier 2018 – 21h14, Protéger le bar, et les pêcheurs ! « La pêche des poissons en train de se reproduire est une honte ! Par exemple la pêche du bar en ce moment sur le plateau de Rochebonne. Comment nous expliquer que le bar est une espèce en déclin, à protéger etc, demander aux amateurs et aux pêcheurs sous marins, voire aux ligneurs pros de modérer leurs prises, et en même temps, laisser des chalutier pélagiques ratisser des poissons vulnérables parce que rassemblés, et plein d'oeufs qui sont l'avenir de l'espèce? sans compter que la filière "amateur" et " métier de l'hameçon" rapporte bien plus au total.» (16 likes, 0 dislike).

I have a dream, 22 Mars 2018 – 10h51, Pour un développement important de l'éolien offshore : « Partout en Europe, les champs d'éoliennes poussent. Selon WindEurope, environ 2 éoliennes sont installées en mer chaque jour. Malgré notre large espace maritime, nos capacités portuaires, notre réseau électrique robuste, etc... tjs rien chez nous. Les politiques qui ont souhaités lancer cette filière doivent s'interroger sur l'efficacité de leur action ! Alors, pourquoi à l'étranger les États décident d'installer des parcs éoliens offshore ? Pour leur indépendance énergétique ? pour construire des filières industrielles ? pour produire de l'électricité à bas cout ? Un peut de tout ça en fait... l'Europe est dépendante à 70% des importations de gaz. Pour le pétrole le taux est encore

plus important. Alors plutôt que d'importer, ces pays préfèrent produire localement. Les derniers projets attribués en Europe se font sans subvention, financés directement via les marchés ! Alors, pourquoi tant de retard en France? Pourquoi attendre ? Pourquoi ne pas développer massivement cette énergie? » (15 likes, 0 dislike).

David Dehame, 31 Janvier 2018 – 21h27, La gestion du stock de bar et la législation de sa pêche
« Il existe un stock de bar que les scientifiques évaluent chaque année pour la zone. Ce stock profite doit profiter à l'ensemble de la communauté. Problème : Il existe une législation concernant ce poisson qui n'est pas démocratique car elle ne s'applique pas à tous de la même façon ! Y aurait-il plusieurs sortes de citoyens français ? Je parle bien de tous les Français : du nord, du sud, de l'ouest, de sous le 48ème parallèle, de pêcheurs professionnels (chaluts, trémails, lignes); des pêcheurs de loisir (plaisanciers et côtiers). Pour ce poisson noble, que la législation soit la même pour tous en matière de prélèvement, de période de pêche (oui à une fermeture générale en hiver), de zone de pêche (création de sanctuaires) et de taille : 45 cm. ». (14 likes, 0 dislike).

GPMD, le 02 Mars 2018 – 18h36, une nouvelle filière d'emplois et de valeur ajoutée à développer pour le territoire national
« permettre aux industries françaises de contribuer au développement sur le territoire des compétences professionnelles particulières, de la valeur ajoutée et des emplois, en incitant au développement d'une véritable filière éolienne locale, aussi bien sur le plan de la conception des éoliennes et de leur raccordement électrique, de leur construction, de leur déploiement en mer et de leur maintenance. ». (14 likes, 0 dislike).

3 – Les risques littoraux

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h58 , Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : *« Avec l'élévation du niveau de la mer et l'érosion des côtes, plus de 50 % du littoral de Normandie et des Hauts de France reculent. La mer grignote le rivage et l'urbanisation galope sur les côtes. Face à cette double pression, il s'avère capital de préserver le littoral, protéger les populations et de repenser intelligemment l'aménagement du territoire. La loi Littoral est le seul outil qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation. La France doit donc veiller à sa bonne application mais aussi réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'un des vecteurs relativement oublié s'avère notamment être l'information et la sensibilisation des élus et citoyens aux risques littoraux. - Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral; - Mener une campagne à l'échelle de la façade maritime pour sensibiliser élus et citoyens. ». (54 likes, 0 dislike).*

Adeline P. 07 Février 2018 – 10h39 Améliorer la résilience *« L'important est d'améliorer la résilience chez la population. Accepter d'habiter en zone à risque c'est prendre conscience des enjeux derrière. La population littorale est nouvelle (retraités, résidents secondaires) et n'a pas conscience de la culture du risque. En outre, une gestion souple du trait de côte est à envisager, une dune est un espace mobile d'accrétion et d'érosion, c'est une protection contre les tempêtes car elle en atténue sa force. Réaliser des ouvrages en durs n'est pas toujours une bonne idée : un enrochement protège le bas de la dune ou falaise mais repousse la dérive littorale qui est plus forte et engendre une accrétion importante à la fin de l'ouvrage. Enfin, éviter les siffle-vent permet de réduire l'emprise du vent, canaliser la population pour éviter de piétiner la flore fixatrice des dunes sont des pistes à envisager » (6 likes, 0 dislike).*

Fabrice JH, le 29 Janvier 2018 – 21h02 Désurbanisation ciblée et recul des activités *«J'ai travaillé sur le sujet et notamment sur les plans divers et variés de submersion. Est il envisagé un retrait à l'intérieur des activités économiques et des habitations dans les zones inondables, toutes repertoriées dans les « PPRI, PPRL, PAPI, PSR » ? Pour ce qui est des zones humides et des plages grignotées par l'urbanisation dans le Calvados (il n'existe dans ce département quasi plus de plages au sens d'organisme mouvant autonome), peut être faudrait il qu'un moratoire soit prononcé sur les constructions sur le littoral.»*.(5 likes, 0 dislike).

Bauduin, 22 Février 2018 – 17h34, gérer AVEC la Nature *« Il faut arrêter de vouloir contraindre la nature, la mer ; elle sera toujours la plus forte. Gérer le littoral = arrêter de construire habitations et entreprises sur le littoral (cad renforcer la loi Littoral) – travailler au niveau des bassins hydro-sédimentaires et non des limites administratives – éventuellement déplacer en arrière des zones d'activités. Cela induit que le pouvoir de décision ne soit plus seulement aux mains des élus locaux, il faut une gouvernance élargie à tous les acteurs du territoire (élus, milieux économiques et société civile, dont les structures environnementales). »* (5 likes, 0 dislike).

GPMD, 2 mars, 18h37 Une bonne appréhension des enjeux *« Les courants marins naturels conduisent progressivement à une érosion des matériaux du littoral. De même, les risques de submersion sont des enjeux naturels à prendre en considération. Il est nécessaire : - d'assurer un suivi bathymétrique des fonds et des plages du littoral et un suivi piézométrique des eaux sur l'emprise terrestre du littoral - d'assurer une analyse scientifique de ces suivis bathymétrique et piézométrique afin de comprendre les phénomènes observés et anticiper les actions à conduire pour se prémunir des risques liés à l'érosion côtière et au changement climatique - de faire des analyses de risques, permettant de caractériser les enjeux et les aléas des événements exceptionnels ou liés au réchauffement climatique, puis de construire des plans d'intervention d'urgence pour être prêt à parer à ces risques »*. (4 likes, 0 dislike).

Laurent Colasse, 22 Février 2018 – 09h47, Plastification du littoral *« Les riverains du littoral sont conscients d'avoir une place de privilégiés « les pieds dans l'eau », Il faut assumer le risque pris. Nous ne voulons plus payer une plastification massive du littoral pour protéger des grands propriétaires-électeurs. Il est débile de vouloir lutter contre les déchets marins et en même temps autoriser l'installation MASSIVE de grandes bâches plastiques (Géotextiles imitant le tissu) sous les enrochements, en protections de dunes et stabilisations de plages. (Et de l'autre, extraire du sable et des granulats marins devant la côte ?) Le résultat attendu n'est pas du tout à la hauteur (sauf pour un mandat électoral) ! En moins de 10 années, ces digues plastifiées sont TOUTES disloquées, fragmentés et nos impôts finissent en lambeaux sur NOTRE littoral. J'ai pu l'observer largement sur tout le littoral durant la DCSMM et sur les fleuves. Notre environnement aquatique n'est pas assuré, la sagesse impose le recul de tous face aux dangers (dont les ICPE) ! »* (4 likes, 0 dislike).

Noemie, 09 Février 2018 – 15h43, se projeter au delà des mandats politiques *« En adoptant une démarche de planification urbaine audacieuse!! Par exemples : dessiner et projeter le repli urbain des villages côtiers (anticiper l'érosion marine), accompagner les agriculteurs pour mettre en œuvre des pratiques culturelles qui préservent la fertilité des sols et limitent l'érosion des sols (le non retournement des sols). »* (3 likes, 0 dislike).

4 – Le Brexit

Pas de contribution ayant reçu plus au moins 3 likes.

5 – Autres commentaires sur la vision d’avenir proposée

Manu Delcroix, 24 Février 2018 – 13h09, Un espace partagé : « C'est une des rares zones littorale où beaucoup d'activités se côtoient, avec plus ou moins de facilité. Essayer de trouver cette diversité et cet équilibre ailleurs ! Continuons à nous entendre et à partager cet espace. Tourisme, de masse et de niche Industries pétrolières, gazières, automobiles, agroalimentaires Aquaculture, en mer ou à terre Réserves naturelles protégées Aérien et aéronautique Recherche et Innovation Pêche Pro et Amateur, en mer ou à terre Zone d'habitations résidentielles et secondaires Ports commerciaux, militaires et de plaisance Nucléaire Sports nautiques Zone d'échanges internationaux EMR Chasse Patrimoine et j'en oublie » (10 likes, 0 dislike).

Laurent Colasse, 22 Février 2018 – 15h33, Une vision plus terre à mer ! « La vision du littoral ne doit pas faire oublier le cycle de l'eau, le flux de déchets divers de l'amont vers le milieu marin... Pour le grand fleuve de cette sous-région maritime, la Seine, son bassin concerne le tiers de la population française ! Un afflux de déchets solides (et liquides) très important qui impacte fortement le Nord de cette zone (sans parler des décharges côtières). La stratégie de façade doit commencer en amont sur les bassins versants ! Sinon pas de solutions sérieuses pour les déchets marins à majorité plastique qui perturbent le bon état écologique... Pour mieux vivre sur le rivage, en mer et sur le littoral, relevons ce défi de diminuer fortement les flux de plastiques en AMONT. Nous ne voyons pas l'avenir en continuant de ramasser autant de plastiques sur les rivières, les fleuves et le littoral sans conséquences funestes pour notre espace de vie. » (6 likes, 0 dislike).

ADEELI - CPIE FLANDRE MARITIME, 28 Février 2018 – 14h49, Le "bon usage" et le partage de l'espace entre les utilisateurs « Les enjeux liés à l'environnement n'ont pas à être opposés aux enjeux économiques et aux enjeux d'aménagement du territoire, mais ces axes peuvent être abordés de manière cohérente et complémentaire, considérant qu'un environnement de qualité contribue à servir les stratégies de développement économique et humain. Il y a une nécessité au "bon usage" et au partage de l'espace entre les utilisateurs : il nous semble qu'il appartient aux autorités nationales et locales de veiller au bon usage des espaces, ce qui, au-delà de la nécessaire application des dispositions réglementaires, suppose la mise en place, à des échelles locales (plus pertinentes) d'instance de concertation et de régulation. Les littoraux et la mer font en effet l'objet de nombreux conflits d'usage potentiels, qui demandent à être régulés. » (6 likes, 1 dislike).

Paco de la Hêtraie, 06 Février 2018 – 22h06, Des aires de littoral à protéger « Lorsque j'étais enfant, la pêche aux crevettes en bord de plage et la cueillette des coquillages réservait toujours de belles surprises. Aujourd'hui on ne trouve plus grand chose et fatalement les poissons qui se nourrissent de ces espèces on également disparues. Ne serait il pas possible de créer des parcs fermés au public et à la pêche sur des segments de temps de deux ou trois ans voir plus, pour recréer des zones de frayère et de reconstitution de ressources. Solution pas vraiment coûteuse ni compliquée à mettre en œuvre. » (5 likes, 0 dislike).

FNPA, 12 Mars 2018 – 17h55, Le partage de l'espace marin, « Les récents conflits d'usage de l'espace littoral entre les différents acteurs de l'économie bleue démontrent qu'ils ne conduisent qu'à d'interminables actions juridiques qui ne résolvent rien et coûtent beaucoup d'argent aux entités concernées. Il serait surement plus satisfaisant de mettre en place un véritable processus de concertation entre tous les acteurs sous la forme d'un organisme reconnu pour son équilibre en termes de représentativité. Cette entité pourrait être intégrée dans les Conseils Maritimes de Façades, dotés des moyens adéquats pour agir comme un véritable arbitre et prescripteur des conditions d'attribution de l'espace public maritime à un ou plusieurs porteurs de projet Il serait de plus souhaitable d'avoir préalablement revisité « l'empilage administratif » des organismes

existants à tous les niveaux d'organisation (communes, communautés de communes, départements, régions et état) de façon à éliminer les nombreuses redondances et recommandations contradictoires ». (3 likes, 0 dislike).

ADEELI - CPIE FLANDRE MARITIME, 28 Février 2018 – 14h55, La compréhension par le public des enjeux liés à la mer « *La Stratégie Maritime de façade se doit de faire en sorte que les différents enjeux du littoral et de la mer soient soutenus par un programme d'actions visant à leur compréhension et à leur appropriation par tous les acteurs et par le grand public. Il ne s'agit pas ici uniquement de développer des formes d'éducation et de sensibilisation (même si celles-ci restent pertinentes), mais de faire partager la stratégie de façade par l'ensemble des citoyens, au travers de l'approche de situations concrètes, spécifiques aux territoires. Cette approche de médiation vers les acteurs et vers le grand public, y compris en dehors de situations conflictuelles, paraît devoir être mieux affirmée.* » (3 likes, 1 dislike).

Façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative
www.merlittoral2030.gouv.fr

1 – Le bon état écologique

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h33, Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest: *« La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Nord Atlantique – Manche Ouest. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur. »*. (135 likes – 1 dislike).

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h35, Préserver les aires marines protégées de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest : *« Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Nord Atlantique - Manche Ouest. »* (117 likes – 8 dislikes).

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h09, Nautisme et environnement *« L'impact du Nautisme sur l'environnement est très faible. Il ne fait l'objet d'aucune remarque spécifique dans l'analyse qui nous est fournie. On ne peut pour autant en ignorer certains aspects tels que le dragage des ports et chenaux de navigation, la nécessité d'installation de pompage des eaux noires , la nécessité de cales de carénage équipées, ...Qu'envisageons-nous à l'horizon 2030 ? »* (42 likes – 2 dislikes).

Chafab, 19 février 2018 à 19h22, Favoriser l'agriculture biologique : *« Favoriser les exploitations agricoles certifiées Agriculture Biologiques à proximité du littoral, en octroyant des aides spécifiques à ces zones. C'est une façon de favoriser les conversions des exploitants conventionnelles ou dites "raisonnés". Favoriser les systèmes d'assainissements écologiques tel que la phyto-épuration pour les assainissements non collectifs en bordure des côtes. »* (32 likes – 2 dislikes).

Locquirec Environnement, 1^{er} Février 2018 – 14h52 : Le bon état écologique nécessite une protection qui passe par la connaissance de l'environnement *« Même si des efforts sont faits, nous pouvons faire beaucoup plus pour que chacun comprenne mieux son environnement. Cela passe bien entendu par les enfants, mais pas uniquement. Pour éviter certaines croyances, il faut acquérir de la connaissance et la partager. Il faut donc : - compléter les informations pour disposer d'un niveau de connaissance homogène sur le littoral - mettre à disposition les données environnementales par " l'open data " et par un SIG (système d'information géographique) à la fois ludique et complet - mettre à disposition des acteurs du territoire (écoles, associations, offices de*

tourismes, élus, citoyens, professionnels ...) des outils (et moyens si possible) pour faciliter le partage des connaissances sur le terrain - travailler sur le long terme » (29 likes – 1 dislike).

Olivier PERRIN, 5 février 2018 – 18h27, Lutter activement contre les déchets en mer « Les déchets sur les plages sont légions et l'océan en apporte tous les jours en plus de ceux directement apportés par le vent ou de la terre via les cours d'eau ou simplement les humains. Il est urgent de faire de ce sujet un cause maritime pour que cesse cette pollution aux plastiques et autres débris flottants ou coulés. La faune marine est impactée tous les jours et désormais le poisson que nous mangeons contient des fibres de plastiques. Chaque cycle d'une machine à laver libère au moins 700000 fibres microscopiques dans l'environnement selon une étude réalisée par une équipe de l'Université de Plymouth au Royaume-Uni. Bref, il est plus que temps de mettre en place une grande politique coordonnée de réduction des déchets en mer et de lutte contre ce fléau pour les océans, du simple citoyen aux grands acteurs de la mer. » (29 likes – 1 dislike).

Mar Yann, 22 février 2018 – 22h24, Réduire la taille des élevages porcins « Sur la commune de Landunvez, la plage de mon enfance est régulièrement interdite à la baignade. Il semblerait que la cause soit l'élevage porcin situé à proximité qui a obtenu l'accord d'extension malgré l'avis contraire des experts. Je connais un agriculteur qui vit bien près de Pornic avec un élevage de 50 cochons de qualité élevés en liberté. Pourquoi cet appât du gain qui pousse à avoir 1000 cochons quelles qu'en soient les conséquences écologiques ?! On ne devrait plus fermer les yeux et autoriser ce type d'agriculture intensive » (29 likes – 1 dislike).

2 – Activités et usages

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h37, Améliorer certaines pratiques de pêche : « Plus de 3500 dauphins se sont échoués sur la façade Atlantique entre janvier et avril 2017 d'après le centre PELAGIS. Dans leur grande majorité, ces dauphins ont été victimes de la pêche au chalut pélagique qui se pratique à cette époque au large des côtes françaises. Depuis plus de deux décennies, le niveau des captures de ces engins de pêche inquiète à juste titre les citoyens et la communauté scientifique. Il pourrait menacer la viabilité de la population de dauphins de la façade maritime. Les facteurs de risque ont été en grande partie identifiés et des solutions existent pour diminuer le nombre de captures accidentelles de dauphins mais elles ne sont pas mises en œuvre faute de volonté. Propositions : - Renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers respectent les règles de la politique commune de la pêche ; - Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation des pêcheurs. » (104 likes, 1 dislike).

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h31, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer « Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade Nord Atlantique Manche Ouest, il faut apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des

appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales. » (101 likes, 4 dislikes)

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h37, Mer libre, conflits d'usage et gouvernance de la mer : « Les conflits d'usage sont très nombreux à l'intérieur de la mer territoriale (moins de 12 milles du littoral) et notamment dans la zone côtière .Ils résultent essentiellement de l'affectation de zones exclusives, restreignant et contraignant les activités de la navigation et de la pêche récréative... et concernent tout particulièrement les zones aquacoles , les barrages construits sur des rivières maritimes (Vilaine, Rance), les futures zones d'éoliennes,.. Il apparait que les Services de l'ETAT ont un rôle déterminant (décideur et juge) dans la l'affectation,la gestion globale et la police de ces zones exclusives, et qu'elles sont insuffisamment structurées au niveau des bassins de navigation. Une concertation plus poussée est nécessaire au sein de commissions nautiques locales qui devraient avoir plus de pouvoirs et une meilleure représentation des usagers de la mer. » (35 likes, 1 dislike).

Pier2, 01 Février 2018 – 09h48, Pêche responsable : « Ces derniers jours les chalutiers se sont concentrés sur les zones de frai du bar poisson au combien en péril conduite irresponsable delà part de professionnels qui sans vergogne pillent la ressource,leur seule motivation étant leur profit... Dans le même temps la pêche récréative du bar est interdite pour l'année 2018,au nord de la pointe du Raz. Alors on veut sauver le bar, prenez alors de vraies mesures pour le protéger. Interdire la pêche au chalut de cette espèce,zones de fraie exclues de toute forme de pêche pendant les trois premiers mois de l'année. Interdiction de pêche au filet pour les amateurs toute l'année. Favorisons les pêches propres !!! » (33 likes, 2 dislikes).

Anthony Désiré, 01 Février 2018 – 09h21, Interdire la peche du bar pendant la periode de reproduction (de janvier à mars) : « Il n'est pas logique d'interdire la pêche du bar au pêcheur récréatif pour les motifs d'espèces menacés et en même temps autoriser les professionnels à chaluter des tonnes de bars sur les zones de reproduction entre janvier et mars. De plus, ces zones de frai connues aujourd'hui devraient être protéger de toute pêche alors que c'est tout le contraire comme sur le plateau de Rochebonne où le site est actuellement entrain d'être pillé par les bateaux venues en nombre de toutes provenances !!!! Il faudrait également créer des récifs artificiels comme cela sera expérimenté au large de l'île d'Oléron permettant au espèces de se reproduire à l'abris des chaluts. Enfin laisser les pêcheurs récréatifs à pratiquer leur loisir sans les faire passer pour des hors la loi... Il faut privilégier la pêche à ligne, de même pour les professionnels, qui offre du poisson de qualité favorisant ainsi l'activité économique de la plaisance et pêche loisir » (30 likes, 2 dislikes).

3 – Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral

France Nature Environnement, le 21 Février 2018 – 10h37, Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : « Fin février 2010, la tempête Xynthia s'abat sur la France. Si elle ne présente pas de caractère exceptionnel, Xynthia s'avère pourtant être l'une des tempêtes les plus meurtrières. L'enquête sur la commune démontrera une mauvaise application de la loi Littoral au profit d'une urbanisation irresponsable, mettant en danger les habitants de la commune. Cette loi Littoral est aujourd'hui le seul rempart législatif contre les assauts de l'érosion, des submersions marines et de l'urbanisation galopante. La France doit veiller à sa bonne application et réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'un des vecteurs relativement oublié s'avère notamment être l'information et la sensibilisation des élus et citoyens aux risques littoraux. Propositions : -Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne

application de la loi Littoral; -Mener une campagne à l'échelle de la façade maritime pour sensibiliser élus et citoyens. ». (105 likes 2 dislikes).

Ju22, 05 Février 2018 – 23h26, Renforcer l'action du Conservatoire du littoral : « Le Conservatoire du littoral a permis de mettre en valeur et de préserver de nombreux sites naturels littoraux partout en France. Son action est primordiale pour limiter l'urbanisation intensive, préserver les espaces naturels littoraux et réguler la pression touristique. Il faut renforcer ses moyens (humains et financiers) pour continuer à faire barrage à la pression foncière pour que le littoral français reste accessible à tous et qu'il continue à être préservé pour les générations futures. » (24 likes, 2 dislikes).

COORLIT 85, 06 Mars 2018 – 06h04, Contre le risque d'érosion et de submersion : construire et protéger autrement : « *La façade NAMO présente des risques élevés d'érosion et de submersion, surtout sur des côtes sableuses qui reculent en dépit de coûteuses protections en dur ; les enjeux humains sont importants : population dense, nombreuses résidences secondaires, forte artificialisation du territoire limitant les espaces naturels tampons (comme les dunes...elles-mêmes urbanisées de manière irresponsable). Pour tenir compte des risques et des enjeux : -élaborer des PLUi intégrant le risque érosion/submersion -faire respecter les PPRL et la loi Littoral par un contrôle rigoureux restant sous responsabilité de l'Etat -cesser d'enrocher les dunes de manière systématique et d'empiéter sur le DPM -ne plus construire derrière les digues (utiles pour limiter l'invasion marine, sans garantie d'immunité) -préparer dès maintenant la relocalisation du bâti dont la sécurité est menacée -informer et éduquer (culture du risque, exercices, à mettre en valeur dans chaque commune par une journée annuelle dédiée).* » (23 likes, 1 dislike).

SP, 09 Février 2018 – 15h18, Contraindre les propriétaires à une occupation minimale des logements secondaires : « *Les territoires littoraux, notamment les stations balnéaires, pâtissent d'une occupation trop ponctuelle et insuffisante des logements. L'hiver il n'est pas rare de devoir passer devant 10 maisons fermées avant d'en trouver une aux volets ouverts. Sachant qu'en parallèle se loger à l'année en location est souvent compliqué sur ces territoires (expérience vécue en octobre 2017 : 0 annonce de logement type T2 à moins de 500€ sur la côte entre Plevenon et Erquy), ne pourrait-on pas mieux faire coïncider l'offre et la demande en obligeant les propriétaires de résidences secondaires occupées moins de 2 mois par an à les louer, en échange de l'entretien du logement par exemple. La contrainte pourrait passer par une augmentation des taxes foncières dans le cas où un logement ne serait pas loué, même ponctuellement, au cours de l'année. Avantages : plus de vie toute l'année sur nos côtes, donc un maintien des services et des commerces.* » (20 likes, 3 dislikes).

Brigitte Perthuis, 18 Février 2018 – 19h12, Favoriser le maintien des résidents permanents sur les communes littorales : « *l'augmentation des prix de l'immobilier dans les communes littorales ne permet plus aux jeunes résidents de demeurer dans ces communes. Les propriétés sont vendues à des touristes ou des sociétés immobilières qui privilégient les locations saisonnières, obligeants les jeunes actifs à s'éloigner du littoral et les communes à construire sur des terres cultivables.* » (18 likes, 1 dislike).

4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h14, Que serait demain la zone Namo si le nautisme n'existait plus ? : « *Le Nautisme (la plaisance et les loisirs nautiques) est de loin la première filière maritime de la zone Namo en emplois , chiffre d'affaires, ports, ...Son expansion a*

entraîné un élan du tourisme côtier et fait revivre de nombreux ports et côtes abandonnés suite au déclin de la pêche professionnelle et du commerce maritime. Son développement doit perdurer. Les activités récréatives diverses de la Plaisance et des Loisirs nautiques ont leur place dans leur ensemble à côté des acteurs tels la pêche professionnelle, les cultures marines, ...et les lobbies puissants des E.M.R. Le Nautisme est totalement ignoré à l'horizon 2030. Les différents documents communiqués n'en parlent qu'en quelques lignes et ne donne aucun enjeu pour 2030 Que vont devenir la centaine de ports de plaisance , les 100 000 mouillages, les 330 000 navires et les millions de pratiquants ? Ne s'agit-il pas d'un enjeu majeur pour Namo ? » (43 likes, 3 dislikes).

Edervieux, 20 Mars 2018 – 21h54, «Eau et Rivières de Bretagne - Mer et Littoral – Reconquête écologique des eaux » : « Partie 1 – Contribution E.R.B. Monsieur le Ministre, Contrairement au scénario évoqué dans la concertation préalable du public, en 2030, les habitants de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest, n'auront pas dépassé l'opposition économie/environnement ! D'une part, aujourd'hui, comme relevé dans le projet « les écosystèmes côtiers sont en mauvais état de conservation en raison des multiples pressions (abrasion, étouffement, contamination, ...) exercées par les activités humaines, telles que le dragage des ports et de leur accès associé au clapage, l'agriculture littorale, l'urbanisation, la pêche, les extractions de granulats, l'aménagement du trait de côte, les transports maritimes et la plaisance, .. » (P 12 Doc stratégique) D'autre part, la « croissance bleue intelligente, durable et inclusive » que le projet stratégique considère nécessaire et l'exploitation des ressources auront poursuivi la fragilisation des écosystèmes marins et des paysages marins littoraux.[...] » (21 likes, 1 dislike).

Edervieux, 20 Mars 2018 – 21h55, «Eau et Rivières de Bretagne - Mer et Littoral – Reconquête écologique des eaux » : « Partie 2 –Contribution E.R.B. [...] Et enfin le réchauffement climatique aura parachevé la destruction des biotopes du littoral Pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or, ERB considère que le premier objectif de ce projet est la reconquête écologique des eaux : « - en préservant des zones humides rétro-littorales et des marais, - en restaurant la qualité de l'eau des rivières (élimination des pollutions diffuses : nitrates, phosphates, substances pharmaceutiques et phytosanitaires, microparticules... - en protégeant la quantité des eaux, drainages, irrigations, arrosages, pompages... » (P.22) pour restaurer la qualité de l'eau aux exutoires, « un enjeu majeur pour la façade. Le deuxième objectif est d'enrayer la perte de la biodiversité sur toute la chaîne alimentaire. Le troisième objectif est d'améliorer la connaissance du milieu marin. En conclusion, la poursuite de ces trois objectifs est un préalable pour répondre aux multiples enjeux liés à la « croissance bleue » envisagée.[...] » (20 likes, 1 dislike).

Edervieux, 20 Mars 2018 – 21h57, «Eau et Rivières de Bretagne - Mer et Littoral – Reconquête écologique des eaux » : « Partie 3 – Contribution E.R.B. [...] C'est à la fois dans le cadre de la préservation de la mer et du littoral et de la protection de la santé humaine et animale comme le demande la Directive-Cadre 2008/56/CE dite DCSMM, que doivent être entrepris l'aménagement des territoires marins en relation avec les espaces terrestres connexes. Si les impacts directs ou indirects sur les écosystèmes et la compréhension du système terre-mer, dans le contexte du changement climatique, ne sont pas pris en compte, alors l'exploitation des richesses marines et littorales sera un fiasco équivalent à celui de l'agriculture industrielle. Il n'est plus question ici de dépasser l'opposition économie/environnement mais de constater les limites de nos ressources, limites qui rendent cette croissance bleue déraisonnable. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette note et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de toute notre considération. CA d'Eau et Rivières de Bretagne » (19 likes, 0 dislike).

Bretagne Vivante, 20 Mars 2018 – 15h45, Gouvernance, innover à l'échelle de la façade NAMO :
« *La planification maritime des activités humaines ne peut se faire sans concertation. A ce jour, les Associations de Protection de la Nature sont souvent absentes ou à la marge de ces circuits. La concertation est, par ailleurs, souvent menée de manière cloisonnée. Ce déficit d'écoute est source de mobilisation contre des projets mal présentés, mal discutés, parfois contestables au regard des enjeux naturalistes et environnementaux. Bretagne Vivante propose : - Que la Commission Maritime de Façade devienne une instance de concertation regroupant : l'État, les Collectivités, les Représentations Professionnelles, les Associations de Protection de la Nature. Pour plus d'efficacité, des groupes de travail pourront être créés. - Que cette instance puisse émettre un avis sur les projets impactant le milieu marin, éclairé par un comité scientifique. - Que localement (au niveau des pays) soit instituée une instance relais pour observations à la commission de concertation de la façade maritime.* » (18 likes, 0 dislike).

Façade Sud Atlantique

Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative
www.merlittoral2030.gouv.fr

1 – Bon état écologique

Association T EAU T O PHIL, 11 Mars 2018 – 12h43, Retenons nos enjoliveurs-bouteilles-canettes-mégots... la VUPO suivra ! : *« Il est indispensable que l'effort n'incombe pas uniquement aux communes littorales. Face à un enjeu majeur abstrait pour 2030, le mégot et le plastique peuvent symboliser le lien quotidien de notre cadre de vie à nos océans. Tout macro-déchet récupéré à tout endroit des terres émergées, ce sont des milliards... gagnés demain en macro, micro, nano... polluants. Une grille à la source dans un réseau pluvial est étonnamment simple et efficiente ! Sans négliger aucun polluant, il s'agit d'intercepter 100% des mégots et plastiques à la source des Rejets Urbains de Temps de Pluie. Cette action proche de l'avaloir (ou bouche d'égout) enclenchera également une politique globale vers une Valorisation Urbaine de la Pluie pour l'Océan (VUPO) : regardons la pluie urbaine comme une Ressource au lieu d'un Risque ou d'un Rejet. La valorisation de l'eau de pluie et de ses déchets doit devenir dans notre quotidien une industrie qui gère la pluie urbaine en une ressource stratégique vitale. »* (64 likes, 0 dislike).

Association T EAU T O PHIL, 11 Mars 2018 – 12h51, Conscience citoyenne, responsabilité publique et statut légal du DUMP : *« Oui : en protégeant les milieux marins des flux de déchets véhiculés par les émissaires d'eau de pluie par un statut légal au Déchet-Urbain-Migrant-Polluant (DUPM). Partons des années 2000 avec « SOS-mer propre » et une définition du CEDRE du macro-déchet : « Par l'effet d'un geste de négligence, d'un coup de vent, d'une crue ou d'un accident malencontreux, les déchets sortent de leur cycle de traitement normal (...) Ce sont des produits hors la loi, échappant aux contrôles et aux systèmes en place ». 20 ans après... une prise de responsabilité politique par une action législative s'impose ! Et en attendant, toute aire urbaine peut déjà s'engager dans la propreté de son espace public et de ses réseaux pluviaux avec un impact immédiat positif : un DUMP récupéré à tout endroit des terres émergées, ce sont des milliards... gagnés demain pour le littoral et les océans. Un DUPM « légalisé » agira 365 jours par an pour leur futur et des étés avec moins de rejets de l'océan sur nos plages ! »* (59 likes, 3 dislikes).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h07, Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Sud Atlantique : *« La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Sud Atlantique. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur. »* (56 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h09, Préserver les aires marines protégées de la façade Sud Atlantique : *« Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne*

se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Sud Atlantique. » (56 likes, 5 dislikes)

Mademoiselle Didi, le 1er Février 2018 – 21h21 : Diminuer la quantité de pollution dès l'origine : « *Demander, voire exiger des entreprises qu'elles utilisent des contenants non polluants, qu'elles bannissent le plastique de leurs emballages* » (19 likes, 0 dislike).

2 – Les activités et les usages

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h12, Améliorer les pratiques durables de pêche et la sélectivité des prises : « *Plus de 3500 dauphins se sont échoués sur la façade Atlantique entre janvier et avril 2017 d'après le centre PELAGIS. Dans leur grande majorité, ces dauphins ont été victimes de la pêche au chalut pélagique qui se pratique à cette époque au large des côtes françaises. Depuis plus de deux décennies, le niveau des captures de ces engins de pêche inquiète à juste titre les citoyens et la communauté scientifique. Il pourrait menacer la viabilité de la population de dauphins qui hiverne dans le Golfe de Gascogne. Les facteurs de risque ont été en grande partie identifiés et des solutions existent pour diminuer le nombre de captures accidentelles de dauphins mais elles ne sont pas mises en œuvre faute de volonté. Propositions : -Renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers respectent les règles de la politique commune de la pêche; -Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation des pêcheurs .* » (61 likes, 2 dislikes).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h04, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer : « *Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade Sud Atlantique, il est indispensable d'apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales.* » (43 likes, 2 dislikes).

Sébastien Giudicelli, le 31 janvier 2018 – 20h51, Pêche sur frayères : « *L'activité qui pose un sérieux problème, pour la sauvegarde du bar, est la pêche professionnelle pendant la période de reproduction. Il faudrait créer des zones naturelles sur toutes les frayères identifiées avec interdiction totale de toute forme de prélèvement. Il faut réagir très vite et arrêter de croire qu'au sud du 48° les stocks sont intacts, le problème doit être traité dans un ensemble. Des quotas plus raisonnables pour la pêche de loisir comme un bar par jour et par pêcheur permettrait de ne pas*

tuer tous les acteurs économiques de la pêche de loisir. L'exemple de gestion des États-Unis et de l'Irlande peut servir de base d'étude à long terme». (21 likes, 0 dislike).

Pierre-yves Etesse, 31 Janvier 2018 – 21h26, chalutage au raz de la cote : *« pas mal de chalutiers pechent sans aucun respect de la législation, tres proche de la cote . Ca presente un risue pour la ressource, mais aussi pour les baigneurs. Les qqes bateaux qui pratiquent cette peche destructrice sont connus mais personne ne fait rien (copinage ? pression? renvoi d'ascenseur). Encore une fois, ressource detruite et danger pour tous, au benefice de qquns »* (20 likes, 0 dislike).

Thomas, 09 Février 2018 – 12h10, Mettons en oeuvre une vraie transition énergétique! : *« Le Gouvernement a voté la Loi pour la Transition Energétique en 2015. La France, contrairement à d'autres pays, a la chance de disposer d'un littoral important propice aux énergies marines, principalement l'éolien en mer posé ou flottant. Arrêtons de tergiverser sur le bien fondé des ces énergies, et fonçons pour définir des zones dédiées à ces projets dont l'intérêt n'est plus à prouver. Fin 2017, plus de 4000 éoliennes en mer sont à l'eau en Europe, dont les premières ont été installées en 1991 au Danemark. En 2018, soit 27 ans après (!!), la France est toujours à s'interroger si il faut y aller ou non..? Pourquoi? Le nucléaire a ses limites, il faut réduire sa part et le remplacer par les EnR ! »* (20 likes, 2 dislikes).

Paysroyannaisenvironnement, 11 Février 2018 – 19h16, HYDROLIENNE en Gironde : *« 2 fois par jour et à heures connues , nous avons à nos pieds une source d'énergie non aléatoire car les marées ne sont pas dépendantes de la météo ni du climat. Les moulins à marée des nos grands pères utilisaient déjà cette énergie. Il serait bien que nos ingénieurs de l'école des Mines (ou autres) laissent tomber les gaz de schiste et se préoccupent de transformer cette force motrice en électricité en gardant du bon sens et la préoccupation d'impacter le moins possible le milieu estuarien. »* (20 likes, 0 dislikes).

Sandrine Paringaux, 22 Février 2018 – 15h34, Demander aux ostréiculteurs de nettoyer leur pollution : *« Les déchets de l'ostréiculture (piquets, coupelles, poches, liens plastique) sont hyper nombreux, emmenés sans doute par les flots. Et que dire des parcs laissés à l'abandon après la cessation d'activité. Pourquoi ne pas exiger des professionnels qu'ils nettoient leurs pollutions ? »* (19 likes, 0 dislike).

FNPA, 12 Mars 2018 – 17h46, La Gestion des Ports de Plaisance : *« Depuis la promulgation de la loi NOTRe, la gestion des Ports de Plaisance revient le plus souvent au Département, qui se regroupe parfois avec la Communauté des Communes (CDC) ou d'agglomération (CDA) en un syndicat mixte. La loi n'a rien prévu pour associer les usagers (plaisanciers amateurs pour leur plus grande majorité) à cette gestion : Aussi nous demandons que le législateur corrige son oubli en modifiant le Code des transports, de façon à ce que les représentants élus des usagers aux Comités de Liaisons avec les Usagers des Ports de Plaisance (CLUPP, organismes purement consultatifs et souvent ignorés des gestionnaires des ports de Plaisance) deviennent des membres effectifs des Conseils Portuaires et puissent participer avec voix délibérative à la gouvernance de leur port de plaisance. »* (19 likes, 2 dislikes).

3 – Les risques littoraux

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h01, Consolider la loi Littoral et prévenir les risques littoraux : *« Sur le littoral de Nouvelle Aquitaine, les crues fluviales s'ajoutent aux phénomènes d'érosion et de submersion marine. Malgré ces risques, l'urbanisation s'intensifie sur la côte. Face à cette double pression, il s'avère capital de préserver le littoral, protéger les populations et de repenser intelligemment l'aménagement du territoire. La loi Littoral est le seul outil qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation. La France doit veiller à sa bonne application mais aussi réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'information et la sensibilisation des élus et citoyens ont jusqu'ici été relativement oubliées dans les différents outils de gestion des risques littoraux. Propositions : -Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral -Mener une campagne à l'échelle de la façade pour sensibiliser élus et citoyens »*. (57 likes, 0 dislike).

Eupalinos, 04 Février 2018 – 06h16, Aménagement du territoire : *« Né en 1960, j'ai vu la Côte sauvage, j'ai vu le bétonnage des dunes dans les années 80, j'ai vu certaines stations aménager intelligemment (Carcans Bombannes), d'autres ne rien faire (le Porge), d'autres céder aux mirages du tourisme de masse (Lacanau)... Avec les blockhaus qui se retrouvent dans l'eau, on sait aujourd'hui que l'eau et le vent sont les plus forts, que les millions d'euros dépensés pour tenter de "fixer" la dune à grand coup de rochers sont vains. Pourquoi ne pas anticiper et devancer les éléments naturels ? Valorisons plutôt les spécificités de ces paysages et leur beauté sauvage : faisons table rase de ces vieilles visions du tourisme "avec vue sur la mer" et privilégions des installations de qualité en retrait de la Côte, des modes collectifs de circulation pour l'Océan (+ vélo, bien entendu) et des installations précaires pour la saison (équipements helitreuillés pour quelques semaines). Ne cherchons pas à sauver les baraques à frites minables qui s'accrochent ! »* (22 likes, 0 dislike).

Mademoiselle Didi, le 01 février 2018 – 21h26, Préserver les côtes – L'État doit être propriétaire du littoral : *« Préserver la nature en bordure de mer, interdire toute construction. Le littoral ne doit appartenir à personne et doit faire l'objet d'une protection par l'Etat. Les populations doivent pouvoir s'investir dans cette protection. Arrêt total du bétonnage »* (18 likes, 2 dislikes).

Sebarion, 01 Février 2018 – 14h14, Les boisements de la côte doivent être mieux préservés : *« Aujourd'hui, nous disposons de la loi Littoral pour protéger les boisements du littoral. Les boisements sont à la fois des réservoirs et/ou des corridors de biodiversité, mais ils sont surtout nos alliés pour la protection des sols (qui glissent et filent vers la mer à chaque orage), les inondations (qui se multiplient sur les côtes), les pollutions sonores ou aériennes, les pollutions de l'air et enfin pour la lutte contre le réchauffement climatique à venir. Sur la côte Basque, où la pression immobilière est forte, nous assistons à un grignotage inexorable des espaces naturels au profit de constructions (principalement pour des résidences secondaires), notamment des forêts et des prairies humides, et ce malgré la loi Littoral. Cette loi doit être renforcée pour que l'artificialisation des sols en zone littorale ne dépasse pas un seuil limite (50% par exemple). La réalisation d'un atlas pourrait obliger les élus à se sensibiliser à l'urgence de la préservation de la biodiversité »* (11 likes, 0 dislike).

reg lac, 08 Février 2018 – 05h20, Ne pas laisser l'autonomie aux communes : *« Le non interventionnisme de l'état dans les affaires locales ne doit pas exister quand il s'agit du littoral. Les communes font ou laissent réaliser des parking ou constructions destinées à la croissance*

économique locale court terme, le tout sur fond de destruction de forêt de bétonnage de dunes. Il est nécessaire de garder ces remparts naturels (qui, finalement, coûtent moins cher que d'installer des digues qui déséquilibrent l'érosion littorale) et les entretenir. Une vision plus long terme des constructions doit être envisagée et non une politique locale court terme. Pour cela, l'Etat (pas les préfets mais un organisme indépendant et compétant) doit être décideur et non les communes » (10 likes, 0 dislike).

4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée

Association T EAU T O PHIL, 19 Mars 2018 – 07h19, Rivalités et préjugés : n'ayons pas peur des vrais combats d'avenir !: « Biodiversité et conscience citoyenne ne suffisent plus à combattre une fatalité publique assumée par le littoral et l'océan. Il est impératif d'associer au quotidien tous les citoyens à cet enjeu majeur abstrait. Développons dans ce sens une industrie locale de l'eau de pluie urbaine : 100% gestion quantitative-100% restitution qualitative ! Que chaque citoyen vive au quotidien avec l'eau de pluie urbaine comme une ressource stratégique vitale... au sein de toutes aires urbaines. Avec aucun rejet de macro Déchet-Urbain-Migrant-Polluant (DUMP) de taille supérieur au mégot, cette industrie agira autant pour le littoral lointain que pour notre cadre de vie immédiat. La façade Sud-Atlantique a la particularité de devoir relever ce défi intrinsèque, sous peine d'un nettoyage sans fin de ses plages. PRIORITE n°1 omise : regardons le littoral et le large, mais impliquons bien loin à l'intérieur des terres ! Donnons ce jour un avenir à l'océan qu'il restituera demain à notre littoral ! » (38 likes, 0 dislike).

Association T EAU T O PHIL, 19 Mars 2018 – 07h17, Une forte identité naturelle rendue administrativement complexe : « A l'heure de l'instauration des nouvelles régions, la façade « Sud-Atlantique » devra gérer : -une métropole urbaine de son bassin versant reliée administrativement à la façade « Méditerranée », -et des conflits d'usage autour de son « fleuve emblématique » évoqué quasi à sec l'été en 2050 dans cette même métropole. Ainsi, bien au delà de ses atouts, la façade Sud-Atlantique recèle intrinsèquement la problématique la plus complexe à résoudre au titre des 4 façades littorales, tout en étant paradoxalement aussi une problématique mondiale : comment réussir à mobiliser l'intérieur des terres pour le littoral et l'océan, sachant que cet enjeu abstrait est au mieux associé à quelques mégots ou bouts de plastique sur les plages... durant les mois d'été ? Que l'innovation, la connaissance et les freins levés renforcent son rayonnement par l'efficacité des actions engagées face à ce défi et au changement climatique ! Une façade d'avenir et de combats solidaires, humains et naturels ! » (37 likes, 0 dislike).

FNPA, 12 Mars 2018 – 18h46, Le partage de l'espace marin : « Les récents conflits d'usage de l'espace littoral entre les différents acteurs de l'économie bleue démontrent qu'ils ne conduisent qu'à d'interminables actions juridiques qui ne résolvent rien et coûtent beaucoup d'argent aux entités concernées. Il serait surement plus satisfaisant de mettre en place un véritable processus de concertation entre tous les acteurs sous la forme d'un organisme reconnu pour son équilibre en termes de représentativité. Cette entité pourrait être intégrée dans les Conseils Maritimes de Façades ce qui supposerait qu'ils soient dotés des moyens adéquats pour agir comme un véritable arbitre et prescripteur des conditions d'attribution de l'espace public maritime à un ou plusieurs porteurs de projet, sans possibilité de recours juridique systématique. Il serait de plus souhaitable d'avoir préalablement revisité « l'empilage administratif » des organismes existants à tous les niveaux d'organisation de façon à éliminer les nombreuses redondances » (17 likes, 0 dislike).

UNAN CM, 26 Février 2018 – 09h22, Plaisance et activités nautiques enjeu majeur dans les Pertuis & estuaires Charentais : « Il est incroyable voire inquiétant de constater que la vision 20130 des

enjeux sur les Pertuis Charentais n'inclut pas comme prioritaire la Plaisance et les activités nautiques. En effet, la carte page 22 du document intitulée "Identification des territoires maritimes et littoraux de la façade Sud Atlantique présente une grave oubli sur le libellé de la Zone 1 = Mer des Pertuis - estuaires Charentais: Plaisance et activités nautiques marqués ne sont pas mentionnés alors que ce territoire concentre plus de 50% des places de port (7000) de des mouillages (1500) de la façade. Pr comparaison, la zone 6 Bassin d'Arcachon et son ouvert, qui n'en concerne qu'à peine la moitié est caractérisée comme "marquée" pour la Plaisance et les activités nautiques. Une correction s'impose et cette contribution la demande au nom de tous les plaisanciers de Charente Maritime, dont les associations sont regroupées au sein de l'UNION des Associations de Navigateurs de Charente Maritime (UNAN CM). » (16 likes, 0 dislike).

Marc Rubio, 01 Février 2018 – 09h14, Une vie marine exsangue : « La pêche intensive et le pillage de toute vie marine monnayable par un groupe d'individus au prétexte de nourrir la population, n'est rien de plus évidemment que de l'enrichissement personnel subventionné par les consommateurs qui payent 2 fois leur poisson, sur leurs impôts et à l'étal du poissonnier. Témoin tous les ans de la situation de plus en plus alarmante pour de nombreuses espèces qui ont quasiment disparues dans un déni général des instances scientifiques et politiques qui brillent par leur absence sur le terrain, préférant confier la gestion au CNPMEM la gestion de notre océan. Ce comité n'a de cesse de privilégier les gros armements destructeurs sans avenir, aux dépends d'une petite peche artisanale plus raisonnable. Par ailleurs cette pêcherie cible le rassemblement des poissons pour frayer pour remplir ses chaluts ou senne hollandaise. Ainsi tous les hivers des milliers de dauphins sont pris au piège et tués, victimes collatérales de cette pêche insensée ! » (14 likes, 0 dislike).

Façade Méditerranée

Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative
www.merlittoral2030.gouv.fr

1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 – 18h48, Préserver les aires marines protégées de la façade Méditerranée : *« Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Méditerranée »* (77 likes, 0 dislike).

Tristan, 31 janvier 2018 – 14h17, limiter l'imperméabilisation des sols: *« Les eaux pluviales en ruisselant sur les chaussées se chargent en polluants qui sont transférés directement à la mer. Pour limiter cela, il faut penser l'aménagement urbain de façon à imperméabiliser le moins possible. Cela passe par des chaussées perméables avec réservoir, noues paysagères avec des plantes filtrantes, etc... Ces techniques alternatives permettent non seulement de limiter l'apport de polluants à la mer, mais aussi à limiter le risque inondation »* (34 likes, 0 dislike).

Julien Baudalet, 31 janvier 2018 – 21h28, Pollution des bateaux de croisière : *« Selon un rapport de l'OCDE de 2014, le transport maritime est responsable de 5 à 10 % des émissions mondiales d'oxyde de soufre, un polluant qui accroît le niveau d'acidité des océans, participe à la formation de « mauvais ozone » et de particules fines et ultrafines. D'autant plus que ces navires utilisent un carburant de très mauvaise qualité, du pétrole quasiment brut et extrêmement polluant Ce fioul contient notamment 3.000 fois plus de soufre que le diesel automobile. La loi autorise également à ces HLM des mers le déversement de leurs eaux usées très partiellement traitées pour peu qu'ils soient assez loin des côtes. De plus il faudrait renforcer les contrôles sur les bateaux de plaisance et les aires de carénages sauvages, de nombreux bateaux possédant encore des peintures antifouling dont les composants chimiques sont un désastre pour la mer »* (29 likes, 0 dislike).

Vinocean, 05 février 2018 – 7h09, Faire déjà appliquer les lois existantes : *« Comme pour l'automobile il y a 30 ans, personne en mer ne respecte les lois qui existent déjà. Que ce soient les pêcheurs professionnels (pêche et chalutage de nuit à moins de 3 miles, non respect des tailles minimum de capture) ou les plaisanciers : non utilisation des cuves à eaux noire, non respect des limitations de vitesse (jet skis), des professionnels du tourisme (non respect des normes de rejets) ou des collectivités (aménagements et permis de construire non conformes à la directive cadre sur le milieu marin). Mais pour cela les DDTM doivent parler d'une seule voix et d'une voix objective, or chacun y va de son interprétation selon le département et la compétence des fonctionnaires impliqués »* (28 likes, 0 dislike).

Oliviermouren, 03 février 2018 – 23h50, Emballages : *« Consigner tous les emballages plastiques et verre »* (28 likes, 0 dislike).

Oliviermouren, 03 février 2018 – 23h58, Rejets en mer : *« Interdire les rejets industriels et en particulier les boues rouges dans la fosse de cassidaigne »* (28 likes, 0 dislike).

Denis Perrimond, 30 janvier 2018 – 15h21, Renforcement du traitement des rejets d'eaux pluviales et assainissement des eaux usées : *« Dans notre bassin méditerranéen fermé la pollution apportée par les eaux usées et par les eaux pluviales est un facteur important agissant sur la biodiversité marine (préservation de la nature), la ressource halieutique (pour la pêche) et la qualité des eaux de baignade pour le tourisme. Des actions doivent être menées pour améliorer les stations d'épuration de notre littoral afin d'atteindre le niveau E de traitement voir F. De plus il est nécessaire de faire des bassins de rétention pour ralentir et stocker les eaux pluviales qui lessivent les sols lors de fortes intempéries et emportent quantité de déchets et pollutions urbaines. Ces eaux méritent un traitement avant leur retour au milieu marin par des stations d'épuration dédiées pour les grandes agglomérations, et d'autre part en mettant en œuvre des lagunages permettant de décanter ces eaux en milieu naturel et les filtrer grâce à l'emploi de plantes telles les roseaux pouvant absorber les hydrocarbures et pathogènes. Aménager les rivières, leur redonner vie »* (26 likes, 0 dislike).

2 – Activités et usages

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 – 18h54, Lutter contre la pollution de l'air des navires à proximité des ports méditerranéens : *« Certains navires émettent autant de particules fines qu'un million de voitures. Cette importante pollution de l'air affecte directement les travailleurs des ports et les riverains. Les habitants du littoral méditerranéen sont d'autant plus vulnérables que leurs côtes ne possèdent pas, comme en mer du Nord, de zone de contrôle des émissions, espace où la pollution de l'air du transport maritime est à la fois contrôlée et limitée. Pourtant, les ports méditerranéens accueillent des porte-conteneurs et autres navires de croisière aux dimensions et aux pollutions gargantuesques. Ainsi, le plus gros paquebot du monde l'Harmony of the Seas fait régulièrement escale à Marseille et émet, avec ses 16 cheminées, près de 450 kg de particules fines par jour, soit plus que les émissions de plusieurs grandes villes réunies. Propositions : - Mettre en place une zone de contrôle des émissions (ECA) sur la façade méditerranéenne; - Développer les bornes électriques et de Gaz Naturel Liquéfié à quai »* (73 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 – 18h37, Mettre fin au harcèlement des dauphins sauvages en Méditerranée : *« En Méditerranée française, une nouvelle activité se développe et perturbe fortement les dauphins sauvages : les excursions pour nager avec eux dans leur milieu naturel. Pour pratiquer cette activité, les opérateurs traquent généralement ces animaux en survolant à basse altitude leurs aires de vie, de reproduction, de repos... avec des avions de repérage. Une fois repérés, ils proposent aux clients de se jeter à l'eau pour nager avec ces cétacés. Pour ces animaux, cette nouvelle perturbation s'ajoute à une liste déjà longue de pressions. Cette activité commerciale perturbe fortement le cycle de vie de ces animaux en menaçant notamment les jeunes dauphins parfois séparés de leurs mères. Une activité loin des vertus du « whale-watching » traditionnel qui, si il est pratiqué dans le respect de règles d'approches strictes, peut être un moyen d'éducation et de sensibilisation sur la protection des cétacés. Proposition : Interdire la nage commerciale avec les cétacés en mer Méditerranée. »* (69 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 — 18h32, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer : *« Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à*

allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade méditerranéenne, il est indispensable d'apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales » (61 likes, 0 dislike).

JMB, 03 Mars 2018 – 11h 54, Proposition de création d'une île artificielle au large de la côte d'Occitanie : *« proposition de création d'une île au large de l'Occitanie; cette île serait une vitrine pour la découverte et la diffusion des connaissances et innovations liées à la mer et aux EMR. Ce projet présente un intérêt pour la collectivité publique : Scientifiques, plaisanciers, non plaisanciers, scolaires, ... pour faire connaître la mer, la démocratiser et sensibiliser les jeunes générations aux bienfaits qu'elle apporte, à condition de la respecter et de la protéger. La conception devra tenir compte de l'hydrodynamique et de l'environnement et ne pas générer d'impacts négatifs sur le littoral et les fonds, la faune et la flore sous-marine. Son implantation devra faire l'objet d'une large concertation avec tous les acteurs concernés (services de l'État, collectivités locales, usagers de la mer, riverains, etc.). En étant mis en œuvre de manière exemplaire, ce projet développerait une nouvelle forme de tourisme écoresponsable et de loisirs de découvertes en mer. Il contribuerait au rayonnement de la région Occitanie et même de la France en Europe » (25 likes-2 dislikes).*

Alain Rozenbaum, 01 février 2018 – 9h14, Vroom Vroom : *« Le "jet ski" pose un problème de rapport bénéfice/nuisance : pour une personne qui s'amuse à faire "vroom vroom", plusieurs milliers de personnes subissent un bruit qui les amène au bord de la crise de nerf. Il y a là un déséquilibre manifeste, qui justifierait qu'on interdise purement et simplement cette activité (sans compter la pollution qu'elle génère, ni les risques de collisions)» (20 likes, 2 dislikes)*

3 – Les risques

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 février 2018 – 9h44, Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : *« Tandis que l'urbanisation galope sur le littoral, l'élévation du niveau de la mer, elle, grignote peu à peu le rivage. Pour faire face à cette double pression, préserver les citoyens des risques littoraux et sauvegarder notre magnifique patrimoine naturel, il n'existe aujourd'hui qu'un seul outil juridique : la loi Littoral. Il est capital que la France veille à sa bonne application et réfléchisse avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses et opérationnelles sur le long terme qui consolident cette loi. L'information et la sensibilisation des élus et citoyens, qui ont été relativement oubliées jusqu'ici, s'avèrent essentielles afin de mieux intégrer la culture du risque dans les différents outils de gestion des risques littoraux. Propositions : - Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral ; - Mener une campagne à l'échelle de la façade méditerranéenne pour sensibiliser élus et citoyens aux risques littoraux. » (69 likes, 0 dislike).*

Loïc Olesc, 06 février 2018 – 14h54, Prévenir vaut mieux que guérir : *« 1/ Éduquer les élus et les locaux sur les risques encourus d'une artificialisation et bétonnisation du trait de côte qui accentuent les effets de la houle en saison hivernale 2/ Mettre en place une politique efficace de recul stratégique en subventionnant les particuliers/entreprises/mairies qui décident de quitter la zone littorale 3/ Reconstituer des cordons littoraux naturels qui servent de milieux tampons 4/ Permettre un meilleur flux de sédiments aux embouchures en stoppant l'artificialisation des berges*

des rivières et en arrêtant les prélèvements illégaux de sable (police de l'environnement) 5/ Éviter la mise en place d'épis, de brises lames ou de digues qui accentuent l'érosion en aval des ouvrages et qui donc déplacent le problème 6/ Mettre en place des parkings ou des aménagements routiers plus loin de la côte et de préférence perméable à l'eau (végétalisés) pour éviter le ruissellement et les inondations 7/ Exproprier contre compensation financière dans le cadre d'une DUP » (21 likes, 0 dislike).

Tristan, 02 février 2018 – 14h58, Interdire le « dragage » du sable au large : *« Cette pratique qui consiste à prélever du sable en mer pour agrandir les plages érodées avant la saison estivale doit être interdite. Ça ne fait que renforcer le problème de l'érosion. »* (18 likes, 0 dislike).

Rémi Hergé, 03 février 2018 – 15h00, Revoir la politique du littoral : *« Arrêter de bétonner la cote de draguer le sable et d'autoriser Les constructions sur le littoral »* (17 likes, 0 dislike).

Lucien pudda, 03 février 2018 – 12h05, Prévenir, mieux que guérir : *« L'érosion fait et fera toujours partie du cycle de la vie. Le réchauffement climatique lié à l'activité humaine en amplifie les effets. Beaucoup de populations du littoral seront inévitablement contraintes de déménager. Regardons l'avenir tel qu'il s'impose à nous, avec objectivité. Préparons un plan national d'aide aux communes pour mener à bien la gestion de l'inévitable recul des côtes et le relogement des populations avant de nous retrouver dans l'urgence. Ma commune est toute petite. Le bord de mer sa principale richesse. Mais le niveau de la mer menace déjà. Nous savons que toutes les constructions de notre centre ville seront les pieds dans l'eau dans un futur assez proche. L'État doit donner aux communes les informations nécessaires pour faire face à cette catastrophe annoncée. Mais tout n'est pas négatif. Cette menace peut aussi être une source de relance de l'économie. Restructurer, réaménager, créer. L'urbanisation intelligente peut créer des emplois.»* (16 likes, 0 dislike).

4 – Autres commentaires sur la vision proposée

Ecoblue21, 01 février 2018 – 16h32, La France réduite à l'hexagone ? : *« Heureusement que les territoires ultramarins publient leur propre étude et avancent avec leurs clusters maritimes ! Dans une étude très complète publiée ce mardi 30 janvier, les Instituts d'émission d'Outre-mer, IEDOM et IEOM, se sont penchés sur l'Economie bleue dans ces territoires. Chez eux « L'émergence d'une économie bleue est une réalité ». Grâce à l'Outre-mer, qui concentre 97 % de ses surfaces maritimes, la France dispose du deuxième domaine maritime au monde (11 millions de km²), ce qui représente un atout géopolitique et économique majeur. Le caractère littoral ou insulaire des départements et territoires ultramarins tourne nécessairement ces économies vers la mer et confère à leurs activités maritimes d'importants potentiels de développement »* (7 likes, 0 dislike).

Rémi Hergé, 03 février 2018 – 16h06, Limiter l'impact touristique : *« Tourisme : oui si cela ne veut pas dire que les locaux subissent la spéculation immobilière immodérée, une priorité d'achat doit être créée pour les personnes originaires de la région et il faut réguler les prix hauts toute l'année de tous les magasins, arrêter de faire payer les places de parking aux locaux qui paient déjà dans leurs impôts, et un vrai accès au littoral en période estivale parking avec navettes gratuites pour les non résidents, accès autorisé seulement aux résidents »* (7 likes, 1 dislike).

Lilijuste, 04 février 2018 – 00h13, Développement durable : *« Arrêtons de remettre au lendemain ce qui est nécessaire. Prendre des décisions radicales et durables au plus vite. Plus d'espaces verts, coulées vertes et bleues, moins de béton, bâtiments rénovés, activités sociales respectueuses de l'environnement, vers une réelle mixité sociale, agriculture locale »* (7 likes, 0 dislike).

Denis Roeder, 03 février 2018 – 10h14 : "Paris" déporté en été : « *La pression touristique contribue à une pollution de même niveau au détriment de la habitants. Pour attirer plus de touristes, il faudrait revoir complètement les infrastructures d'accueil. L'existant est sous-dimensionné. Une ville de 30 000 habitants se transforme en ville de 150 000 habitants sans augmentation des conditions d'accueil. On entasse ! En été, le réseau routier est saturé, les bouchons parisiens se reproduisent à longueur de journée dans les villes du littoral qui ne sont pas dimensionnées en bout de chaîne pour recevoir tout ce monde. Nos élus du pouvoir central et les locaux veulent encore développer cette activité à grand renfort d'investissements, de taxe foncière, balnéaire, pour créer de l'emploi saisonnier. L'augmentation des coûts et des nuisances liées impactent fortement la vie des résidents permanents. On construit pour le loisir, casinos, hôtels, ronds-points, mais l'entretien de tout le reste ne se fait plus en dehors des zones touristiques* » (5 likes, 0 dislike).

Nctetu, 13 février 2018 – 20h23, Gérer la Méditerranée comme le sont les bassins versants transfrontaliers?! :« *L'eau étant une ressource commune, il me semblerait judicieux de développer un Droit International de même type que celui qui est en train d'émerger pour la gestion des eaux douces transfrontières... Penser la Méditerranée comme un bassin versant transfrontières, permettrait d'impliquer toutes les parties (individus, états, organisations, ..) vers un but commun de gestion raisonnée de la ressource, tout en en préservant les usages..* » (5 likes, 0 dislike).

